

ÉDITORIAL

Violences et austérité : seuls les travailleurs peuvent y mettre fin

La Martinique et la Guadeloupe ont été récemment marquées par des actes violents. À Schoelcher, le 26 mars un homme a été tué par balle, c'est le cinquième meurtre de l'année en Martinique. À Pointe-à-Pitre, le 13 mars, une commerçante s'est fait tirer dessus lors d'un braquage, elle est décédée. En trois semaines, quatre personnes ont été tuées avec des armes en Guadeloupe.

Ces violences vont de pair avec la décrépitude actuelle de la société. Le trafic d'armes et de drogue est à la hausse, les jeunes désœuvrés, sans perspectives, s'y engouffrent. Ils prennent de plus en plus de risques, n'hésitant pas à tirer sur des malheureux, voire sur la police. Cette délinquance prend des proportions plus importantes puisque face au chômage élevé, les prix à la hausse réduisent une fraction croissante de la population à la misère. Une bouteille de gaz aujourd'hui se vend plus de 26 € en Martinique. L'alimentaire a augmenté de 7 % en un an, les prix de certains produits doublent. Les travailleurs, eux, ont des salaires en baisse puisque tous les prix augmentent. Pour ceux qui sont privés d'emploi, c'est encore bien pire.

La violence ne vient pas uniquement de la délinquance des rues. En Guadeloupe, la casse d'une des principales canalisations a privé d'eau jusqu'à 130 000 habitants ! Le réseau est pourri et risque de céder à tout moment. Mais pour l'instant l'intention de se révolter face à cette situation ne se fait pas sentir.

Nous subissons un système qui est extrêmement violent

contre les travailleurs et les pauvres.

Le système capitaliste est entré dans une crise dont les conséquences sont l'appauvrissement général de la population mondiale, et nous ne sommes pas épargnés. Cependant les multinationales, les grandes entreprises ne se sont jamais autant enrichies. En France les plus grosses entreprises, celles du CAC40, ont engendré un record de bénéfices de 150 milliards en 2023. Ces profits sont réalisés grâce aux bas salaires, à l'explosion des prix et grâce au durcissement des conditions d'exploitation.

L'État a fourni en moyenne 200 milliards d'euros d'aides au patronat chaque année depuis 2010. De l'argent qu'il fait payer aux travailleurs en instaurant son plan d'austérité.

C'est ainsi que le gouvernement a annoncé 10 milliards d'euros d'économies en 2024. Il n'y aura plus d'argent pour embaucher des infirmiers, des ambulanciers, des aides-soignants dans les Ehpad, des enseignants, des AESH... Encore moins pour réparer les réseaux d'eau vétustes... Le 27 mars, le ministre Attal a aussi confirmé

lors du journal télévisé que le gouvernement allait encore s'en prendre aux chômeurs. Il envisage une nouvelle baisse, cette fois, de la durée d'indemnisation.

Toutes les mesures vont à l'opposé de la résolution des problèmes affectant la population. Les dirigeants capitalistes main dans la main avec les chefs d'État sont à l'offensive contre tous les travailleurs pour maintenir leur enrichissement. L'absence de soins, l'absence d'eau au robinet, le coût de la vie qui explose, tout découle de là : la délinquance, la violence...

Ce sont pourtant les travailleurs exploités qui font tout tourner dans la société. Ils représentent ensemble une force considérable, qui, coalisée, pourrait s'imposer face aux dirigeants capitalistes. Les intérêts des exploités sont complètement à l'opposé de ceux de la minorité qui accapare les milliards de bénéfices. En s'imposant les travailleurs pourraient décider de dire stop à l'enrichissement d'actionnaires milliardaires et inutiles. Ils pourraient décider de répartir les richesses astronomiques entre tous. Il y aura suffisamment pour anéantir le chômage, augmenter les salaires et mettre fin à l'austérité.

Martinique Débrayage des agents de nuit à l'hôpital



LIRE p. 2

Guadeloupe Des petits planteurs poursuivent leur action

LIRE p. 3

Haïti Les étrangers fuient sous la pression des gangs

LIRE p. 7

Élections européennes : Gabriel Jean-Marie et Jean-Marie Nomertin, sur la liste Lutte ouvrière de Nathalie Arthaud aux élections européennes du 8 juin 2024.

LIRE p. 8

Martinique

Débrayage des agents de nuit à l'hôpital

Les lundi 25 et mardi 26 mars, des agents des équipes de nuit de l'hôpital Pierre Zobda Quitman à Fort-de-France, regroupés en collectif, étaient mobilisés à partir de 19 heures.

Ils ont ainsi manifesté leur ras-le-bol face à ce qu'ils qualifient d'« usure physique et mentale ». Ils ont menacé de se mettre en grève illimitée si leurs revendications n'étaient pas entendues par la direction.

Ils dénoncent en particulier l'insuffisance de sécurité sur le site et le sous-effectif permanent pouvant entraîner leur mise en danger ainsi que celle des patients, en cas d'absence de collègues. Ils réclament aussi, une « meilleure considération », en plus de la reconnaissance du tra-

vail de nuit, l'annualisation de leur temps de travail et l'amélioration de leurs conditions de travail.

Dès le mercredi 27 mars, la direction des Ressources humaines a quand même bougé et a reçu une délégation des salariés en colère. Reste à voir si elle donnera des réponses satisfaisantes à leurs revendications. Les agents de nuit se disent habitués aux « belles promesses non suivies de concret ». Ils ont tout intérêt à rester vigilants et à se montrer prêts à trouver des renforts au-

Les agents de nuit de l'hôpital en colère.



près des collègues, tant les problèmes sont identiques dans

l'ensemble des services à l'hôpital Pierre Zobda Quitman.

Vedettes tropicales : patron voyou, travailleurs déterminés

Commencée le 26 février 2024, la grève des salariés de la Compagnie Martiniquaise de Navigation (CMN) et de la Compagnie de Navigation Caribéenne (CNC) se poursuit pour obtenir le respect des conventions applicables, des rappels de salaires et accessoires, mais également des mesures réelles pour garantir de bonnes conditions de travail et un service de qualité aux usagers dans le cadre de la délégation de service public (DSP).

Depuis 2015, les salariés des deux entreprises dont Charles Conconne est le gérant, n'ont pas cessé de dénoncer les mesures de la direction. Ils se sont vu retirer leur prime d'ancienneté, ainsi que des primes liées à la convention collective des Navigants, entre autres.

Bien avant le démarrage de la grève, le gérant clamait sur tous les tons dans la presse qu'il ne devait rien aux salariés en grève. Or, on a appris le 14 mars 2024

que ce même gérant avait transmis le 8 février 2024 à Martinique Transport, structure satellite de la Collectivité Territoriale de Martinique en charge de la gestion du transport sur le territoire, une demande de garantie financière. Il a évalué le dû à l'ensemble des salariés des deux entreprises à plus de 760 000 euros pour la période allant de mars 2021 à décembre 2023.

Les travailleurs exigent que tout leur dû leur soit versé, y compris

pour les périodes antérieures à 2021, ainsi que le paiement des jours de grève.

Ce gérant, dont le contrat se termine le 30 juin 2024, fait tout pour gagner du temps, en faisant semblant de négocier. Mais les grévistes n'entendent plus se faire mener en bateau. Ils estiment à juste titre avoir donné le maximum et demeurent déterminés à ferrer ce drôle de requin.

Guadeloupe

Les Abymes : le combat pour les tickets restaurants

Les agents de la collectivité des Abymes étaient en grève durant deux semaines entre le 27 février et le 12 mars, poussant le maire à s'engager pour l'attribution de tickets restaurant aux employés de la ville.

La grève a alors été suspendue. Le maire des Abymes a proposé des tickets à 4 €, trois jours par semaine sur 11 mois. Le ridicule ne tue pas. Jamais on n'aura vu parmi les entreprises et les collectivités des tickets restaurant

aussi bas ! Même à Cap Excellence, présidée également par monsieur Jalton le maire des Abymes, les tickets sont à 8 €, cinq jours par semaine. Cependant il aura fallu une grève pour qu'il fasse cette proposition.

Lors de la réunion du comité social territorial le lundi 25 mars en présence du maire et de tous les syndicats, les agents affiliés au syndicat CGTG ont voté pour l'attribution des tickets, respectant ainsi les 901 signatures des

employés réclamant les tickets restaurant.

Les agents attendent le Conseil municipal mais ils annoncent déjà qu'ils poursuivront régulièrement la lutte pour que les tickets montent à 8 € !

Pointe-à-Pitre : recul social et violence

Depuis plusieurs semaines, la ville de Pointe-à-Pitre fait face à une montée de violence avec des meurtres, des agressions, des vols à main armée. Bien sûr les principales victimes de ces violences sont les usagers, les petits commerçants et les habitants.

Le 24 mars, Harry Durimel, maire de la commune, communiquait à la presse et sur les réseaux un audio dans lequel il di-

sait être tenté de démissionner. Dans cet audio il raconte avoir fait le tour de la ville. L'air d'avoir fait une découverte, il fait le constat de l'insécurité et pleure son impuissance disant ne pas être Mad Max. Il a rapidement été soutenu par la préfecture qui a promis plus de police.

La violence dans les quartiers est certainement le fait de voyous. Mais la question est de comprendre pourquoi cette violence

augmente.

La dégradation des conditions de vie dans les quartiers découle de la dégradation de la condition ouvrière. Les quartiers populaires sont minés par le chômage, les bas salaires, l'emploi précaire. À cela, vient s'ajouter le manque d'infrastructures pour les jeunes, d'éducateurs, d'animateurs de quartier, de service public. La hausse des prix et les attaques portées par le patronat

et le gouvernement viennent aggraver ces conditions déjà précaires.

C'est en incitant les travailleurs à lutter pour l'amélioration de leurs conditions de vie, en appelant la jeunesse à rallier ces combats, que la situation générale pourra vraiment changer. Les jérémiades d'un maire n'y changeront pas grand-chose.

Des petits planteurs poursuivent leur action

Certains petits planteurs ont été assignés en référé. La direction pense que la répression judiciaire qui les accuse de bloquer l'entrée de l'usine sera un coup de frein à leur action.

Mais les petits planteurs conti-

nent de réclamer 120 euros pour la tonne de canne. Certains planteurs ont livré leur canne ce qui a permis le démarrage de l'usine. Ils ne suivent pas l'appel du collectif qui a demandé aux planteurs de ne pas couper leurs

cannes. Cela divise les planteurs. Mais ils ont reçu le soutien des petits planteurs de Marie Galante qui réclament aussi 120 euros pour leur tonne de canne. Le collectif des organisations a organisé un meeting de soutien qui a

eu lieu à Le Moule. Il a rassemblé près de 200 personnes. Un représentant de notre organisation a pris la parole.

Un prochain meeting est prévu à Baie-Mahault.

Coupures d'eau : les vrais responsables

Le 19 mars, la rupture de la canalisation principale reliant la Basse-Terre à la Grande-Terre a provoqué d'énormes coupures d'eau. Douze communes sur 32 ont été impactées par des coupures totales ou partielles. Jusqu'à 130 000 personnes ont été privées d'eau courante pendant plus de dix jours.

Les premiers travaux de réparation n'ont pas tenu deux jours. La partie déchirée de la canalisation a finalement dû être remplacée par un tronçon neuf de quatre mètres. Le retour de la distribution d'eau courante, puis de sa potabilité a été annoncé le 30 mars. Mais dans les faits, plusieurs secteurs demeuraient encore sans eau courante le 1er avril.

La préfecture évoque des actes

malveillants qui auraient entraîné la rupture de canalisations. Il faut dire que durant cette même semaine, des agents du SMGEAG étaient entrés en grève pour dénoncer les conditions de travail. L'occasion était ainsi toute trouvée pour discréditer les grévistes et insinuer qu'ils seraient responsables de la casse. Mais cela ne nous fera pas oublier qu'en temps « normal », en dehors de tout acte malveillant

ou conflit social, plus de 60 % de l'eau potable est perdue avant d'atteindre les robinets à cause de fuites dans les canalisations. La population est soumise aux tours d'eau, aux coupures intempestives dues aux ruptures, aux interdictions de consommation de l'eau dues à la présence de bactéries, de pesticides, etc.

La préfecture s'est empressée de porter plainte contre X. Elle n'a pourtant jamais porté plainte

contre la Générale des eaux, filiale de Veolia, qui détenait l'exploitation du réseau d'eau en Guadeloupe. Pendant cinquante ans, ses dirigeants se sont contentés de ramasser l'argent sans entretenir le réseau. Le groupe a quitté l'île précipitamment en 2015. Ils sont les premiers responsables.

Martinique

Grève à La Poste

Jeudi 28 mars, les travailleurs de La Poste se sont mis en grève. Ils ont protesté contre la menace de licenciement de deux de leurs collègues.

Ces collègues menacés d'être licenciés sont tous deux militants syndicaux, l'un est secrétaire général du syndicat CGTM-PTT. En solidarité ouvrière, les travailleurs d'autres syndicats sont aussi entrés en grève le 28 mars,

jour de la convocation des deux militants menacés de licenciement par la direction.

Cette menace n'est pas seulement une attaque contre des militants syndicaux. C'est aussi

une attaque contre des travailleurs combattifs, qui osent dénoncer les conditions de travail et les salaires insuffisants. En menaçant les militants syndicaux, la direction de La Poste espère faire peur et avoir en re-

tour des travailleurs dociles qui ne contestent rien.

La grève du 28 mars a été un moyen de dire « non ! » aux attaques contre les travailleurs combattifs.

Affaire Hervé Pinto : une justice politique à deux vitesses

Le mardi 26 mars la Cour d'Appel de Fort-de-France a rendu son délibéré sur la demande de mise en liberté de Hervé Pinto. Ce dernier reste en prison, et sera jugé en avril... Le mercredi 27 mars les organisations politiques et syndicales ont organisé à la Maison des syndicats de Fort-de-France une conférence de presse, pour dénoncer et contester cette décision d'une justice coloniale.

Des personnes de tous horizons se sont déplacées pour assister à cette conférence de presse convoquée dès 15 heures. Elles étaient venues pour manifester un soutien à Hervé Pinto et aussi pour chercher à comprendre ce qui se passe dans cette affaire d'indivision.

Durant près de deux heures, l'avocat de M. Pinto, Me Monotuka, s'est trouvé face à une centaine de personnes qui ont posé de nombreuses questions. Elles ne comprenaient pas la raison d'un tel acharnement de la jus-

tice contre quelqu'un qui défend ses droits d'héritage. D'autres personnes ont posé des questions sur le fait qu'elles sont elles aussi confrontées à ce genre d'indivision peu claire, et se demandent comment en sortir. Certaines personnes, plutôt restées à l'extérieur de la salle, disaient carrément trouver « inadmissible de voir des trafiquants de drogue circuler et vendre leur drogue dans les coins de rue sans être inquiétés ». Ou encore que : « des empoisonneurs ont pollué la Martinique et la popu-



lation, et eux aussi circulent tranquillement, et ne sont pas en prison ! »

Les militantes et militants qui soutiennent Hervé Pinto, quant à eux, ont de nouveau manifesté leur colère contre la justice colo-

niale. Ils ont aussi dénoncé « la majorité des politiques » qui ne fait rien pour dénoncer cette injustice. En tout cas, la population n'est pas dupe. Une minorité d'entre elle pour l'instant a tenu à le faire savoir.

Macron en Guyane : un petit tour pour rien

En route pour le Brésil, Macron s'est arrêté une journée en Guyane le lundi 26 mars. Le temps de poser pour quelques séances photo et de faire miroiter aux élus un futur statut d'autonomie.

Sa visite éclair n'a pas intéressé la population. Le chômage en Guyane est deux fois plus élevé que dans l'Hexagone et identique à celui de la Guadeloupe. La pauvreté touche 53 % de la population. Dans les hôpitaux,

les écoles, le manque de personnel se fait cruellement ressentir. Dans la nuit du 25 au 26 mars, un incendie a éclaté à Cayenne, dans un quartier d'habitat insalubre. Trois personnes sont mortes : deux adultes et un en-

fant.

Interrogé sur les mesures à adopter, la première suggestion de Macron a été de renforcer la lutte contre l'immigration clandestine. Aucun moyen pour soulager la misère n'a été évoqué.

France

Macron au Brésil : représentant en armement

La relation fusionnelle entre Lula et Macron a prêté à quelques moqueries. Le contrat célébrant l'union était joliment enrobé de propos sur la protection de la biodiversité en Amazonie. Mais la joyeuse image n'a trompé personne et surtout pas les deux protagonistes. Macron est venu au Brésil pour une visite de trois

jours, en représentant commercial, et principalement pour le compte des capitalistes français du secteur de l'armement.

Sa visite a correspondu à la mise à l'eau d'un sous marin à propulsion conventionnelle, issu de la coopération entre la France et le Brésil. Il est maintenant question de coopérer sur la fabrication

d'un sous-marin d'attaque à propulsion nucléaire. Macron en a profité pour relancer la discussion sur l'achat par le Brésil d'avions français Rafale. La précédente présidente, Dilma Rousseff, avait préféré des avions suédois, moins chers. On ne saura pas avec quels arguments Macron a tenté de vendre ceux de

Dassault-Aviation.



Macron et Lula.

Encore des économies sur le dos des travailleurs, actifs ou privés d'emploi

Six cents millions d'économies c'est la somme dont sera amputée France travail, annoncée par le gouvernement Macron.

France travail est l'institution chargée de gérer le chômage, créée fin 2023. En 2024, le budget reste le même que celui prévu en fin 2023. Mais il sera ré-

duit de 100 millions en 2025, 200 millions en 2026 et 300 millions en 2027. À peine créée, France travail subit les contrecoups du déficit du budget de l'État. Cela se traduira sans doute par des baisses d'effectifs, des difficultés supplémentaires pour les agents de France travail en termes de conditions de tra-

vail et des coupes dans les mesures d'intervention, comme par exemple la formation des demandeurs d'emploi. En réalité, depuis des dizaines d'années l'État n'a jamais cessé de réduire sa part dans le financement du service public de l'emploi. Alors que l'État finançait totalement l'ANPE dans les années 90, au-

jourd'hui il n'intervient plus qu'à 20 % pour France travail. Le budget de France travail est alimenté essentiellement par les cotisations prélevées sur les salaires des travailleurs alors qu'ils ne sont aucunement responsables du chômage !

Nouvelle attaque contre les maigres revenus des chômeurs

Le gouvernement Macron veut diminuer les allocations chômage pour la troisième fois en cinq ans.

Il a déjà réduit le montant des allocations en 2019-2021 et révisé à la baisse la durée d'indemnisation en 2023. Cette fois, Attal annonce qu'il ne s'interdira

ni la baisse de la durée des allocations ou de leur montant, ni un durcissement des conditions d'accès à l'allocation chômage. Ces attaques successives ont pour résultat la baisse des revenus des demandeurs d'emploi, la paupérisation d'une fraction de plus en plus importante des tra-

vailleurs. Il y a de moins en moins de chômeurs indemnisés. Cette chasse aux chômeurs les pousse à accepter n'importe quel emploi et la précarité explose. Parallèlement, de plus en plus de contrôles s'abattent sur ces demandeurs d'emploi.

En s'en prenant aux plus dému-

nis des travailleurs, le gouvernement est au service exclusif de la classe bourgeoise. La pression exercée sur les revenus des chômeurs pèse sur tous les travailleurs pour les contraindre à accepter le gel voire la diminution de leurs salaires, la précarité et l'angoisse du lendemain.

Russie

Attentat de Moscou : les islamistes sont les « enfants » du capitalisme

Le 22 mars dernier, la salle de spectacle Crocus City Hall près de Moscou était frappée par un attentat : un groupe d'hommes armés de fusils d'assaut, kalachnikov, cocktails Molotov a ouvert le feu sur la foule et déclenché un incendie alors que le spectacle allait commencer.

L'attaque, depuis revendiquée par l'État islamique au Khorasan (Daech), a fait 144 morts et 551 blessés selon le dernier bilan publié.

Poutine a tout de suite accusé l'Ukraine. Rien de surprenant à cela compte tenu de la guerre entre Kiev et Moscou. Après l'arrestation de plusieurs sus-

pects, Poutine a fini par reconnaître que l'attentat avait été commis par des islamistes radicaux. Mais les autorités russes ont accusé l'Ukraine et ses alliés occidentaux de « l'avoir facilité », ce que ces derniers démentent formellement.

Aujourd'hui, c'est au tour de la Russie d'être frappée par Daech.

Car pour les islamistes, il n'y a aucune différence entre Moscou et les autres États de la planète.

En fait, l'État islamique (Daech), est un « enfant » des grandes puissances et tout particulièrement des États-Unis. En effet Ben Laden et son groupe ont été aidés par les États-Unis dans leur guerre contre la Russie

en Afghanistan. Par la suite, les islamistes s'en sont pris aux États-Unis (attentat du World Trade Center le 11 septembre 2001). Ils ont étendu leur influence sur toute la planète, souvent avec l'aide de pays comme l'Arabie Saoudite.

Rapatriement de ressortissants et hypocrisie de l'État français

Le vendredi 29 mars dernier la presse locale a annoncé que 243 ressortissants français sont arrivés en Martinique en provenance d'Haïti à bord de plusieurs bateaux militaires de la Marine nationale.

Le préfet de Martinique et le commandant des Forces armées aux Antilles se sont félicités du bon déroulement de l'opération décidée par le gouvernement français face à la crise politique et la terreur des gangs qui sévissent en Haïti.

Les personnes ainsi rapatriées se sont dites soulagées de sortir d'un tel enfer et c'est bien naturel. Mais c'est surtout la population pauvre vivant dans des quartiers pauvres et insalubres

qui est la cible des groupes sanguinaires qui terrorisent la population haïtienne avec assassinats, enlèvements, rackets, viols et ce, depuis des années. Aujourd'hui, la population se trouve en plus face à des destructions massives, des pillages de quartiers entiers, d'hôpitaux ou de centres de santé, au manque de nourriture ou de médicaments. Un désastre humanitaire.

Alors, les détails portés devant la presse par le préfet de Marti-

nique et le commandant supérieur des Forces armées aux Antilles sur leurs opérations d'évacuation humanitaire, ont un goût amer. Ils ont laissé sur place en Haïti des millions des pauvres dans la misère, la faim et à la merci de ces gangs massacrés.

Aujourd'hui, les dirigeants occidentaux font mine de s'inquiéter du déchaînement de violence en Haïti. Ils en sont pourtant les principaux responsables. L'ef-

fondement de l'État est le produit de la misère permanente dans laquelle ils ont maintenu Haïti. La violence de bandes armées a été utilisée contre les pauvres par tous les régimes haïtiens, sous l'œil bienveillant des impérialismes américain et français, pour que leurs capitalistes et les bourgeois haïtiens puissent exploiter un prolétariat sous-payé.

Il y a 230 ans

L'abolition de l'esclavage le 4 février 1794

La première abolition de l'esclavage en Guadeloupe fut décrétée le 4 février 1794, à l'apogée de la révolution française. Le gouvernement de la Convention dirigeait alors en France.

La bourgeoisie révolutionnaire de France avait pris le pouvoir en s'appuyant sur les luttes radicales du petit peuple de Paris et des paysans. La prise de la Bastille en juillet 1789 et la décapitation du roi et de la reine en sont les symboles les plus marquants.

Mais il fallut quand même cinq ans, depuis la prise de la Bastille en 1789 par le petit peuple, pour que les nouveaux dirigeants du gouvernement révolutionnaire, ceux de la Convention, plus radicaux, prennent le décret d'abolition.

Dans le même temps, le 14 août 1791 à Bwa Caïman, sonne le début de la révolution des esclaves de la partie française de l'île de Saint-Domingue, qui deviendra Haïti. En France, l'action des abolitionnistes exerce une pression sur le gouvernement de la Convention.

De plus, les Anglais menaçaient de conquérir les possessions françaises des Antilles. Les troupes de l'Angleterre esclava-

giste avaient occupé la Martinique et Sainte-Lucie. Elles menaçaient la Guadeloupe. Le gouvernement de la Convention envoya sur place Victor Hughes accompagné de soldats et du décret d'abolition de l'esclavage. Pour repousser l'invasion anglaise, il enrôla dans l'armée de nombreux Noirs qui voyaient dans ce combat la défense de leur propre liberté.

En Guadeloupe, de grands propriétaires d'esclaves qui avaient fait allégeance à la royauté déchue furent guillotins sur la Place de la victoire à Pointe-à-Pitre sur ordre de la Convention. De même tous ceux qui refusaient de reconnaître le nouveau pouvoir. Cet épisode révolutionnaire fit souffler un vent de liberté chez les Noirs réduits en esclavage.

Les troupes françaises aidées par les nouveaux libres réussirent à repousser les troupes anglaises. Le 10 décembre 1794, Victor Hughes prit officiellement le contrôle de la Guadeloupe.



Mémorial Delgrès, Basse-Terre.

Certains Noirs gagnèrent leurs galons dans cette guerre contre les Anglais.

Les Anglais occupaient toujours la Martinique. Sur l'île, la première abolition de l'esclavage n'a pas eu lieu puisque les grands propriétaires, de peur de subir le même sort que les royalistes en Guadeloupe, avaient accepté la protection des Anglais et renié le gouvernement révolutionnaire français.

En 1799, Napoléon Bonaparte prend le pouvoir en France grâce à un coup d'État et instaure le régime du Consulat.

Le processus de rétablissement de l'esclavage est engagé. En 1802, Bonaparte envoie ses

troupes en Guadeloupe et à Saint-Domingue pour rétablir officiellement l'esclavage. En Guadeloupe c'est le général Richepanse qui débarque et à Saint-Domingue, le général Leclerc.

Parmi les Noirs qui mènent la guerre anti-esclavagiste contre le rétablissement, on retrouve des officiers comme Ignace, Delgrès et d'autres de leurs compagnons qui avaient rejoint l'armée après l'abolition de 1794. Ils furent vaincus après des combats héroïques.

La guerre des esclaves à Saint-Domingue aboutit à la défaite des armées napoléoniennes et à l'indépendance d'Haïti proclamée par les révolutionnaires haïtiens le 1er janvier 1804.

Guadeloupe

Halte à la répression contre les militants !

Deux syndicalistes : Kenjy Rosan (infirmier à la clinique de l'Espérance, membre de la CGTG) et Didier Dyvrande (responsable de l'UGTG pour le

BTP) étaient convoqué au tribunal le mercredi 27 mars. Leur procès a été reporté au 13 juin. Ils sont accusés à tort d'avoir menacé des policiers sur

le piquet de grève des soignants suspendus de la clinique de l'Espérance le 15 novembre 2021 alors que ce sont les policiers qui ont violemment chargé

ce jour-là ! Plusieurs dizaines de personnes sont venues les soutenir. Soyons nombreux devant le tribunal le 13 juin !

Avril 1917 : Lénine formule ses « Thèses » sur la révolution

Après le début de la révolution qui a éclaté en « février » 1917 (en réalité le 8 mars selon le calendrier grégorien), Lénine qui était en exil rentre en Russie. Il trouve le pays dans une grande effervescence, mais il règne aussi une grande confusion, y compris au sein de son parti, le Parti Bolchevik.

Cette révolution de Février a certes mis fin à la dictature tsariste, mais celle-ci a été remplacée par un gouvernement bourgeois, qui a pour but de préserver les intérêts de la classe des possédants, aussi bien ceux des capitalistes dans les villes, que ceux des grands propriétaires féodaux.

Lénine intervient donc pour analyser la situation, et donner des directives à son parti, ainsi que pour montrer à la classe ouvrière quels sont ses intérêts et dans quel sens elle doit agir pour prendre les choses en main et instaurer un nouveau type de pouvoir, celui du prolétariat et des masses paysannes pauvres. Ces thèses sont au nombre de 10, et peuvent être résumées ainsi :

1. Aucune concession aux « jusqu'au-boutistes » qui veulent poursuivre la guerre impérialiste (la Russie est alors enga-

gée aux côtés de la France et de l'Angleterre dans la première guerre mondiale) – Renonciation à toute annexion.

Rupture totale avec les intérêts du capital.

2. Dans la situation de transition où se trouve la Russie, profiter de la liberté d'expression pour que les masses dépassent la confiance aveugle qu'elles ont dans le gouvernement capitaliste, leur pire ennemi, pour aller vers un pouvoir du prolétariat et des paysans pauvres.

3. Aucun soutien au gouvernement provisoire et démontrer le caractère mensonger de ses promesses.

4. Reconnaître que le Parti est en minorité, et expliquer aux masses que les Soviets des députés ouvriers sont la seule forme possible de gouvernement révolutionnaire.

5. Non pas une république parlementaire, mais une république



des soviets (comités) des députés ouvriers, salariés agricoles et paysans dans le pays tout entier.

6. Dans le programme agraire, reporter le centre de gravité sur les soviets de députés des salariés agricoles : confiscation des terres des grands propriétaires fonciers ; nationalisation des terres et leur mise à la disposition des salariés agricoles et paysans pauvres.

7. Fusion immédiate de toutes les banques du pays en une banque nationale unique placée sous le contrôle des soviets des députés ouvriers.

8. La tâche immédiate n'est pas « d'introduire » le socialisme, mais de passer au contrôle de la production sociale et à la réparti-

tion des produits par les soviets.

9. Convoquer le congrès du Parti et modifier son programme.

10. Renover l'Internationale.

Cette intervention de Lénine s'avèrera déterminante, d'une part sur la réorganisation du Parti Bolchevik où régnait une certaine confusion, mais surtout sur la suite du processus révolutionnaire, qui aboutira en octobre 1917 à la première révolution ouvrière victorieuse dans le monde. Dans cette tâche, Lénine trouva le soutien sans faille de Léon Trotsky face à l'opposition d'autres partis ouvriers réformistes, et de certains militants de son propre parti qui avaient adopté une attitude hésitante.

États-Unis

La police tire à vue

Un jeune Noir, Ryan Gaine, a été tué par la police en Californie le 9 mars. Il avait 15 ans et se trouvait sur le site de sa maison familiale. Selon le shérif de l'endroit, les policiers auraient pris peur car l'adolescent avait en main... un outil de jardinage.

Aux États-Unis, trois meurtres par jour sont le fait de policiers. Le fait nouveau est que les prétextes pour tirer sont de plus en plus surréalistes. En Californie du Sud, des personnes ont été tuées parce qu'elles tenaient en

main des objets de la vie courante : un téléphone portable, une lampe-torche, de petites pièces de voiture ou de bicyclette, une planche. Un déséquilibré mental, Jason Macani, a été tué parce qu'il avait en main une

fourchette en plastique que les policiers disent avoir pris pour un couteau ou un tournevis.

La grande majorité des victimes sont de jeunes Noirs. Macani était blanc. En plus du racisme

qui gangrène la société capitaliste, c'est tous les travailleurs et les pauvres que les représentants du pouvoir veulent terroriser et mettre au pas.

Cuba

Les Cubains expriment leur colère contre l'inflation

Les Cubains ont manifesté dans les rues le 17 mars contre l'inflation qui s'élève à 30 % sur un an. Ils protestent contre la pénurie

alimentaire, le manque de produits de première nécessité et de médicaments. À cela s'ajoute le manque d'électricité pendant

8 à 10 heures par jour. Il n'y a pas assez de carburant pour faire fonctionner les centrales.

L'embargo instauré par les

États-Unis sur Cuba depuis la révolution étrangle le pays. Il a été renforcé au cours des dernières années.

Guadeloupe

Bouillante : incendie dans un local technique

Le 25 mars, un incendie s'est déclaré accidentellement dans un local technique municipal de la commune de Bouillante. Ce lo-

cal servait à entreposer du matériel d'entretien des espaces verts. Deux agents ont été légèrement blessés : l'un, 53 ans, a été in-

toxiqué par la fumée et l'autre, 21 ans, légèrement brûlé au visage et aux mains.

C'est un énième accident du tra-

vail, heureusement pas mortel celui-là. Les accidents au travail font en moyenne deux morts par jour en France.

Les étrangers fuient sous la pression des gangs

Depuis la démission du premier ministre Ariel Henry le 11 mars, la situation continue de se dégrader en Haïti. Le chiffre des victimes des gangs augmente depuis le début de l'année, 1554 tués et 826 blessés ont été dénombrés au 22 mars.

Les étrangers fuient le pays, le Canada et les USA ont évacué une partie de leurs ressortissants. Le 29 mars la marine française a évacué un groupe de 243 personnes, dont 163 ressortissants français, vers la Martinique.

La guerre des gangs s'intensifie depuis l'annonce par la Caricom de la formation d'un Conseil Présidentiel de sept membres appartenant à plusieurs groupes politiques. Ce Conseil avance de nouvelles promesses dont celle de restaurer l'ordre public. En fait une brochette de politiciens en quête de postes de ministre, premier ministre, voire président si les élections qu'ils visent se réalisent.

Les opposants à cette institution montrent leur hostilité. Le chef de gang "Barbecue" Jimmy Chérizier, vise à regrouper sous son autorité différents gangs qui dictent leur loi et contrôlent la quasi totalité de la capitale. Son

but est de transformer ce contrôle de fait en une représentation politique officielle.

Les partisans de l'autre opposant notoire, Guy Philippe, ont manifesté jeudi 28 mars dans la ville de Hinche avec des slogans appelant à le nommer président. Ils étaient accompagnés par des policiers de la brigade de surveillance des aires protégées, la BSAP, devenue le bras armé de Guy Philippe.

Pendant ce temps le quotidien de la population dans les quartiers est fait de débrouillardise et de survie. Il s'agit de savoir comment arriver au bout de la journée en ayant trouvé de quoi nourrir la famille, lors des sorties d'éviter les balles et les barricades posées par les bandits sur le quartier. Quant aux marchandes, elles cherchent le trajet le moins risqué pour arriver à vendre quelques produits qu'elles portent dans un plateau



Dans les rues de Port-au-Prince.

sur leur tête. Les ouvriers des usines, eux, n'ont pas de travail depuis la fermeture de la zone industrielle, chacun reste dans sa cour espérant ne pas subir d'attaque.

Dans ce marasme, la population réagit quand elle se trouve en position de le faire. Ainsi samedi 30 mars une foule a envahi un poste de police du côté de la frontière dominicaine pour

s'emparer de deux individus. Arrêtés comme passeurs d'armes et munitions pour les gangs, ils ont été exécutés. Dans d'autres quartiers ce sont parfois des "brigades de vigilance" qui se mettent en place, une manière de prendre en main leur protection, voire plus quand la situation le permet.

Dans les entreprises

Écho de France-travail

Politique du chiffre ou diminution du chômage

La pression pour le plein emploi ça signifie avant tout qu'il faut faire baisser les chiffres du chômage. Et pour cela, il y a plusieurs méthodes bien rodées désormais : radiations, comptage différencié des chômeurs (ceux qui sont en formation ne sont pas dans les chiffres) etc. Pôle emploi a réalisé 600 000 contrôles en 2023. Attal vient d'annoncer 100 000 contrôles en plus pour l'année en cours.

Pawol a travaillé bannann

Chlordécone : nous exigeons une meilleure indemnisation

Lors de notre mobilisation devant la Préfecture le 29 février, nous avons remis au représentant du Préfet une liste de revendications dans laquelle on exigeait une meilleure indemnisation pour les victimes d'empoisonnement. Dans la majorité des cas, le gouvernement propose 300 € par mois à vie.

Nous demandons que les victimes soient dédommagées à la

hauteur de 100 000 €.

Nous exigeons aussi la décontamination des sols.

L'écho de Jarry

SGEC Gaddarkhan : retards de salaires

Les salaires de février ont finalement été versés le 15 mars, avec plus de deux semaines de retard. Notre salaire file comme un lapin, mais il vient vraiment comme une tortue.

SGEC Gaddarkhan : une sale manie...

Le patron a déjà annoncé qu'il ne sait pas comment il paiera les salaires du mois de mars. Il prétend ne pas être payé par ses clients. Il voudrait peut-être qu'on le prenne en pitié ? Nous avons tous des choses à payer et nous ne sommes pas à 500 000 € l'année nous...

Sucrierie en lutte (Gardel)

Les usiniers font la sourde oreille

La réunion de lundi n'a pas donné de résultat positif pour les planteurs. Les planteurs ne cèdent pas, ils demandent 120 euros la tonne de canne. La direction de Gardel campe sur ses positions et appelle à l'aide la Région et le Département.

Canne à la richesse ?

Laquelle ? Cette richesse sert de base à la rémunération du planteur. Mais la formule qui mesure le taux de sucre à partir des échantillons est opaque. En tout cas, la seule richesse qui est assurée en fin de compte est celle de l'usinier qui paie moins le petit planteur.

Chantiers en lutte (Martinique)

BTP : Patron voyou

Depuis le mois de décembre 2023, les salariés de l'entreprise SAREP Étanchéité nouvelle + se retrouvent sans emploi et sans salaire. Leur patron leur a déclaré qu'il a mis son entreprise en redressement judiciaire, sans même les avertir par courrier. Mais après s'être renseignés, les salariés se sont rendus compte qu'aucun dossier pour redressement n'a été déposé. Et ce patron ne donne aucun signe de vie, ni par courrier, ni par téléphone. Dans le BTP, ce n'est pas le premier patron qui se comporte de la sorte.

Écho de l'aéroport

Dufry / Avolta : vengeance mesquine du directeur...

Après le droit de retrait exercé par les magasiniers de Dufry, la

direction s'est trouvée obligée de reprendre les employés en leur payant les jours de retrait.

Mais le directeur ainsi que la DRH venue de Nice n'ont pas digéré que les camarades du dépôt leur tiennent tête. Ils ont donc envoyé à trois d'entre eux une lettre de licenciement pour « faute grave », pour des motifs n'ayant rien à voir avec le mouvement.

Il en avait été de même il y a deux ans après la grève victorieuse de ceux du dépôt : un camarade avait été accusé sans preuve.

Écho des hôpitaux (Guadeloupe)

CHU : l'hémodialyse à sec

La chaîne de traitement de l'eau souvent en panne provoque des retards de dialyse pour les patients. Les conditions de travail deviennent de plus en plus difficiles et les patients en pâtissent.

L'hémodialyse en quête de techniciens

En tout et pour tout, il n'y a que deux techniciens biomédical. Le weekend et les jours fériés, ils ne travaillent pas.

En cas de problème, aucun recours !

**Une liste révolutionnaire communiste :
Lutte Ouvrière, dirigée par Nathalie Arthaud aux élections
européennes du 8 juin avec la participation de Combat Ouvrier.
Candidats : Gabriel Jean-Marie en Martinique et Jean-Marie
Nomertin en Guadeloupe.**

- **Conférence de presse** : vendredi 12 avril à 10h, salle Rémy Nainsouta à Pointe-à-Pitre.
- **Réunion publique** : vendredi 12 avril à 18h30, salle Rémy Nainsouta à Pointe-à-Pitre.
- **Réunion publique** : vendredi 26 avril à 18h30 à Capesterre-Belle-Eau.

Sénégal

La jeunesse en colère a élu son président

Après des manœuvres de toutes sortes, le Président sortant Macky Sall s'est décidé à libérer les manifestants emprisonnés. Lors des manifestations qui ont précédé le vote, la police, encore sous ses ordres, a fait 60 morts !

Deux militants du Pastef, parti interdit depuis juillet 2023, étaient emprisonnés : Ousmane Sonko le fondateur du Pastef (*Parti des patriotes Africains Sénégalais pour le travail, l'éthique et la fraternité*), et Diomaye Faye, le candidat du Pastef, à la place de Sonko, qui n'avait pas eu le droit de se présenter. Ils ont été libérés le 14 mars, alors que la campagne électorale, déjà réduite pour tous, avait commencé le 9 !

La victoire de Diomaye Faye

Finalement malgré les persécutions contre les militants du Pastef, Diomaye Faye, 44 ans, a été élu Président du Sénégal avec 54,28 % des voix, devant Amadou Ba l'ex-premier ministre du président sortant Macky Sall, 35,79 %. Il apparaît que le 24 mars 2024, date imposée par le Conseil constitutionnel, suite aux de Macky Sall, les jeunes ont surtout voté pour « la rupture » et donc pour Diomaye Faye. Celui-ci dénonce la corruption très développée dans le pays et déclare lutter contre elle, contre les injustices sociales, le

coût de la vie, et pour l'emploi, la formation des jeunes, l'affirmation de souveraineté économique et la réforme des institutions.

La victoire de Diomaye Faye, avant même d'être officiellement déclarée, a fait l'objet de manifestations de masse. Les autres candidats, ils étaient 19 au total, n'ont pas contesté sa victoire.

Les difficultés qui attendent le nouveau président sont débattues publiquement : le déficit important du budget de l'État, le fait qu'au parlement ce nouveau président n'aura pas la majorité car les députés sont plus nombreux à soutenir les idées du précédent président Macky Sall. La collaboration avec son camarade de combat Ousmane Sonko est discutée aussi. Certains parlent de Sonko premier ministre ou vice-président ! Affaire à suivre !

Le président Macron s'est empressé de faire ses propositions de collaboration au nouvel élu. Il n'est pas certain que Diomaye Faye accepte de continuer la politique de soumission à l'impérialisme. Jusqu'ici son at-

titude a été en contradiction avec toutes sortes de corruption, il a déjà affirmé qu'il voulait la fin du franc CFA. Ce ne serait pas le premier pays africain à se débarrasser de cette organisation financière, véritable pillage par la France. Macron fait savoir qu'il aurait eu une conversation avec Diomaye Faye. Ce Président sort de « 11 mois dans une prison de 9 mètres carrés ! » sans avoir été jugé !

Faye et Sonko sont des nationalistes africains. Leur combat c'est « le Sénégal », ce n'est pas la lutte pour défendre en priorité les intérêts des travailleurs et des masses pauvres. En tant que nationalistes ils ne s'attaqueront pas aux privilèges des possédants sénégalais ni aux intérêts de l'impérialisme français et mondial. Seul un régime révolutionnaire dirigé par les travailleurs pourrait le faire. Ce qu'on peut craindre donc c'est que la jeunesse sénégalaise et une grande partie de l'opinion qui rejettent la politique de Macky Sall se fassent encore des illusions sur les nouveaux dirigeants et sur le nouveau régime.

Car ces derniers reposent sur le système capitaliste que les nouveaux dirigeants ne remettent pas en cause. La déception de la population risque d'être aussi grande que son engouement actuel d'ici quelque temps.

ABONNEMENT

12 MOIS :
Sous pli fermé 33 €
Sous pli ouvert 25 €

Je désire m'abonner au journal *Combat ouvrier* pour une période de...mois.

NOM :
Prénom :
Adresse :

Ci-joint par chèque la somme de euros.

Règlement par chèque adressé à :

M. Philippe ANAÏS
Combat ouvrier
1111 Rés. Matéliane, L'Aiguille -
97 128 GOYAVE - Guadeloupe,
Antilles Françaises

Responsable de la publication : P. ANAÏS

Adresser toute correspondance

EN GUADELOUPE : Philippe Anaïs
1111 Rés. Matéliane, L'Aiguille, 97128
GOYAVE—Guadeloupe

Tel : 0690 73 48 93

EN MARTINIQUE : Louis MAUGÉE
BP 821 97258 FORT-DE-FRANCE Cedex
Tel : 0696 26 56 18

Composition - Impression Imp. ERAPRESS
Commission paritaire : 51728

Site internet : combat-ouvrier.com

Courriel : redaction@combat-ouvrier.com

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/CombatOuvrier1>

Nos rendez-vous festifs

En Guadeloupe :

Bientôt la fête de Combat Ouvrier ! Notre fête annuelle aura lieu le dimanche 5 mai dans le cadre champêtre de l'espace Dihal, à Belle-Plaine au Abymes. Comme chaque année,

vous pourrez déguster le repas festif, participer aux forums et apprécier les animations musicales.

En Martinique :

Combat Ouvrier t'invite à son repas fraternel annuel :

Dimanche 28 avril 2024 de 12h à 19h à l'ESAT de Rivière l'Or à Saint Joseph.

Venez nombreux partager ces moments de convivialité ! Demandez votre ticket d'entrée à nos sympathisants et militants.